**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 8 (1950)

Heft: 3

**Artikel:** A propos du niveau relativement élevé du coût de la vie

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-133318

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## A propos du niveau relativement élevé du coût de la vie

La discussion qui a suivi l'exposé de M. Campiche a porté particulièrement sur les raisons qui expliquent le maintien du coût de la vie à un niveau relativement élevé. Depuis lors, nous avons, pour notre part, procédé à des recherches dans deux secteurs de notre économie, l'industrie et l'agriculture.

En ce qui concerne l'industrie, il est incontestable que les prix ont une tendance à monter depuis le début du deuxième trimestre de l'année 1950; diverses matières premières ont même atteint leur niveau le plus bas en 1949, tandis que, depuis lors, une hausse relativement constante s'est manifestée.

Les raisons qui peuvent expliquer cette évolution sont très diverses. Il y a lieu de noter, tout d'abord, une augmentation des prix du cuivre et du zinc,

en particulier pour des raisons militaires.

Certains gouvernements procèdent, depuis le début de l'année, à la constitution de stocks, spécialement dans les métaux non ferreux. C'est ce que l'on appelle les « Stock Piling », qui ont pris une ampleur considérable aux Etats-Unis. Les événements de Corée ont naturellement accentué la hausse des prix des métaux non ferreux et d'autres matières premières. Le marché de New-York a connu au cours du mois de juillet une demande de plus en plus grande de ces produits ; c'est ainsi que le caoutchouc, le coton, le jute, le café, le sucre, le cacao, les plantes oléagineuses, les huiles industrielles, les produits chimiques, le papier ont vu leurs prix hausser. Le cuivre, qui avait atteint un cours minimum de 14,90 cents par livre anglaise (453,59 gr.) le 2 mars 1950, a passé à 20,50 cents le 26 mai, pour atteindre le prix de 22,50 cents dès le 5 juin. Le zinc, pour sa part, a passé de 9,40 cents le 27 mai à 15,50 le 27 juin ; l'étain, entre le 17 janvier et le 9 mai, a augmenté de 7 points, ce qui représente une hausse de presque 10 %, tandis que le plomb, de 9,75 cents qu'il était le 14 mars, a atteint 12,20 cents le 11 mai, soit une augmentation de 25 % environ.

Une activité intense dans toutes les branches économiques de la grosse industrie, et spécialement dans l'industrie des métaux non ferreux, a caractérisé le début de l'année. Pour le mois d'avril, la consommation du cuivre a été de 146.000 tonnes aux Etats-Unis, si l'on tient compte des « Stock Piling » destinés

<sup>1</sup> Prix de qu	elques métaux	non ferreux
-------------------------	---------------	-------------

	1948	1949	1950
	(prix le plus haut)	(le plus bas)	(début juillet)
Cuivre	23 ½ cents la livre anglaise	16 cents	$22^{1/2}$ cents
Etain	103 cents ",	$84$ cents $8\frac{1}{2}$ cents	102,3 cents
Zinc	18,15 cents ",		15 cents

à assurer des réserves stratégiques, alors que la production n'a atteint que 85.000 tonnes. Les Etats-Unis se sont donc trouvés devant la nécessité de couvrir leurs besoins intérieurs par des achats faits à l'étranger, jusqu'à concurrence de 50.000 tonnes. Ce phénomène s'est poursuivi pendant les mois de mai et juin.

Toujours sur le plan politique et militaire, la tendance à moderniser le réarmement, tant aux États-Unis qu'en Europe, explique aussi la forte

demande des métaux.

Les grèves américaines ont également influencé les prix des matières premières; devant une demande sans cesse croissante ou, dans tous les cas, devant une tendance très ferme des besoins en métaux non ferreux, la production, par suite de l'arrêt plus ou moins long de l'activité dans les centres d'extraction, n'a pas pu satisfaire entièrement la consommation, d'où une hausse des prix.

Dès lors, il est fort compréhensible et logique que cette évolution des prix aux Etats-Unis et dans les grands centres producteurs ait eu ses répercussions sur le marché européen en général et sur le marché suisse en particulier.

Relevons, toutefois, que les facteurs spécifiquement suisses jouent un certain rôle dans le maintien du niveau actuel des prix. La main-d'œuvre n'a pas subi de baisse depuis 1945, de telle sorte que le pouvoir d'achat effectif de l'ouvrier est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en 1939, ce dont il faut se réjouir, mais ce qui explique partiellement le maintien des prix actuels, alors que, dans l'opinion publique, on s'attendait à une diminution de ces prix.

Les charges sociales représentent aussi un facteur relativement élevé, puisque, suivant les branches, on évalue de 10 à 25 % du salaire le montant des charges sociales, comprenant l'assurance vieillesse, les allocations de famille, les congés payés, les assurances accidents et maladie. Enfin, non seulement dans l'industrie, mais également dans le commerce, il est certain que les intermédiaires influent défavorablement sur les prix. En général, leurs marges sont restées les mêmes, malgré une certaine baisse des prix de gros. Des commissions élevées sont parfois versées, sans qu'elles soient en rapport avec le travail fourni.

En ce qui concerne l'agriculture, les prix des produits de notre sol ne pourraient guère baisser sans que cette baisse risque d'entraîner une diminution du rendement de la terre préjudiciable à la population paysanne. La maind'œuvre reste une des questions les plus difficiles à résoudre dans le secteur de l'agriculture; elle coûte plus qu'elle ne rapporte et représente une lourde charge pour l'agriculteur qui est obligé d'engager du personnel. On admet généralement que la main-d'œuvre coûte 170 francs par mois, à titre de salaire, à quoi il faut ajouter la pension. Si le montant de 120 francs par mois avancé par l'Association suisse des paysans, à Brugg, nous paraît trop élevé, il est toutefois indiscutable que ces deux éléments, soit le salaire et la pension, grèvent lourdement tout entrepreneur agricole. Si l'on ajoute à cela l'assurance accidents et l'assurance maladie, ainsi que la compensation, qui est en général entièrement à la charge de l'employeur paysan, on ne s'étonnera pas que ce dernier ait quelque peine à diminuer les prix de vente de ses produits.

D'autres éléments chargent l'agriculture; l'entretien et la réparation des ruraux sont extrêmement chers; les prix qui sont exigés par l'artisanat pour de tels travaux ne sont pas à la mesure des possibilités financières de l'agriculteur. Celui-ci peut difficilement payer une moyenne de 4 francs l'heure pour des travaux effectués par un artisan ou un entrepreneur. Peut-être aussi que le paysan, en Suisse romande particulièrement, manque du sens de l'organisation et ne cherche pas suffisamment à rationaliser l'exploitation de son domaine. Il est certain qu'un travail mieux ordonné assurerait à l'agriculteur un meilleur rendement et lui permettrait peut-être de réduire certains prix de produits alimentaires indigènes.

Ajoutons enfin que les produits de notre agriculture ne rentrent pas pour

un pourcentage élevé dans les dépenses d'un ménage moyen.

La rédaction.